

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION BOCHAGES PRODUCTIONS – LES PEINTRES DE LA PLAINE
SAMEDI 5 mars 2022 à Condé en brie de 14h30 à 17h

Assemblée générale de l'association Bochages Productions les peintres de la plaine, le 5 mars 2022, à 14h30 à l'atelier libre de Condé en brie, en présence :

- du bureau réélu composé de :
Jacqueline GOUBY ; Présidente,
Alain GOUBY ; Trésorier,
Philippe SERON ; Secrétaire

Étaient présents : Danny Gorgery, Yvette Lambert, Marie-Line Accart, Brigitte Massart

Était excusée : Danièle Joram

BILAN MORAL

2021, deuxième année bien particulière, pour cause du covid et ses contraintes.

Nous avons tout de même pu ouvrir les ateliers de Condé en Brie et Château-Thierry. Je remercie les participants à ces ateliers qui ont respectés les normes sanitaires en vigueur (port du masque, nettoyage des mains et du matériel au désinfectant).

À ce jour, les règles sanitaires sont toujours d'actualité et malgré les consignes gouvernementales de suppression du masque et passe vaccinal, il serait bon et pas ridicule de continuer à porter le masque dans les salles.

Problèmes avec la société générale :

La société générale de Montmirail, par l'intermédiaire de Monsieur Mike PEZERON, responsable associations, nous a harcelée en nous demandant à plusieurs reprises, les statuts de l'association, les pièces d'identité des membres du bureau, les compte-rendus de réunions, en évoquant le blanchiment d'argent ???

Pensant mettre fin à ces harcèlements, nous sommes allés à la sous-préfecture, demander un état de notre association. Mais ce document officiel ne convenait toujours pas. De plus, toutes les pièces que nous avons fournies ont été (égarées!!!).

Nous avons été recontactés par la société générale de Château-Thierry, à qui nous avons fournis, une fois de plus tous nos documents ainsi que le règlement intérieur et un état de notre compte dépenses et recettes.

Je tiens tout de même à signaler que le compte est à la société générale depuis son ouverture en 1992.

A ce jour, nous avons rencontré la toute nouvelle responsable associations de la société générale : Eva Parisel, de château-Thierry et il semblerait que le problème soit résolu. Quelle perte de temps !

Expositions :

- 400 ans de Jean de La Fontaine à partir du 6 septembre 2021. cette exposition n' a pas eu de succès car nous avons dû déraciner J.de La Fontaine à condé en brie, cela n'a pas plu.
- Nous avons participé au village associatif, organisé par la ville de château-Thierry le 4 septembre, beaucoup de monde, mais peu d'intérêts pour la culture.
- Le 11 septembre de 14h à 17h30, nous étions au forum des associations de Condé en brie, organisé par l'AGGLO, déplorable ; aucun contact, aucun flechage indiquant le forum, donc pas de visiteurs
- Nous avons fait une exposition sur Noël
- Actuellement une exposition sur les paysages de neige visible à l'atelier de condé en brie, le lundi, lors de l'ouverture.

Le lundi, nous avons mis en place des horaires d'hiver : de 13h à 18h, pour faciliter les déplacements. Il y a toujours une exposition virtuelle sur sudaisne.com.

Nous n'avons pas pu faire les rencontres prévues lors des ouvertures des ateliers avec le public et les peintres.

Sudaisne.com

A savoir que nous nous occupons toujours du site internet sudaisne.com qui est visible depuis 22 ans. Nous gérons des pages d'associations, d'entreprises, de mairies et de particuliers, nous faisons des reportages photos avec articles et des vidéos, nous sommes preneur gracieusement de vos articles avec des photos sur les évènements locaux.

Je vous convie à aller les voir.

Nous ne figurons pas sur les réseaux sociaux (facebook, etc,,,) où l'on trouve tout et n'importe quoi.

Cette année, nous avons une nouvelle association qui vient de nous rejoindre : Chartèves protègeons notre environnement, ainsi que la mairie de Dhuys et Morin en Brie,

Finances

Cette année, encore, notre bilan financier est positif et nous en sommes très heureux. Nous tenons à votre disposition les livres de comptes de l'association sur demande.

Dépenses :

Nos plus grosses dépenses sont nos logiciels en location, l'hébergement du site et les envois par courrier postal.

Vous trouverez sur le site tous nos tarifs pour les pages Internet, les publicités supplémentaires événementielles.

Ardoise

Depuis, quelques années, il nous reste un litige de 500€ avec l'ancien syndicat d'initiative de Condé en brie, repris pas la 4CB puis par l'agglomération ?

Pour de futures manifestations et interventions des ateliers (semaine bleue, ateliers), nous acceptons bien volontiers des aides financières de la région, département, agglomération, communes et donateurs.

Pour cette année, nous n'avons pas calculé les heures de bénévolat, nous vous laissons l'estimation de 2021 : Jacqueline 800h (7904€), Philippe 230h (2272€), Alain 90h (889€) pour l'année, (total au smic 11065€).

CALENDRIER 2022

- vendredi 4 février à 10h, participation active à la réunion de fonctionnement des Ateliers d'Art Albert Laplanche en présence de Mr Frederic Jacquesson adjoint au maire délégué à la culture, il nous est demandé d'accrocher des tableaux dans le hall ou salles des Ateliers d'Art. L'association n'est aucunement responsable des dégradations, disparitions, des œuvres présentées. Chaque exposant accrochera et décrochera ses œuvres.
- de janvier à mai, exposition paysages de neige visibles les lundis à Condé en brie
- samedi 5 mars : Assemblée Générale à Condé en brie
- dimanche 15 mai ; exposition gourmande à Condé en brie toute la journée,
- samedi 22, dimanche 23 mai : porte ouverte aux ateliers d'art et rencontres poétiques
- samedi 3 ou samedi 10 septembre : forum des associations Château-Thierry
- dimanche 18 septembre : exposition des pin-up à Condé en brie
- marché de Noël à château-Thierry (date non définie)

Pour toutes ces expositions, présences des exposants souhaitée.
Chacun prenant en charge ses travaux.

Calendrier 2023

- 21 mai Exposition Musique à Condé en brie
- 17 septembre exposition la nature à Condé en brie

Calendrier 2024

- 19 mai Exposition sur le sport (jeux olympiques) à Condé en brie
- 15 septembre Exposition : les citrouilles à Condé en brie

Ateliers peinture

Très important :

- L'atelier n'accepte plus verres, assiettes, couverts et tous autres objets en plastique. Chacun est tenu de remporter ses palettes de peinture en barquettes alimentaires usagées.
- **L'entretien du local est à la charge de l'association et des occupants des ateliers (l'achat des produits ménagers est à la charge de l'association à Condé en Brie).**
- Je rappelle que nous devons laisser propre les locaux et le matériel mis à notre disposition, à Château-Thierry et Condé en Brie. Il est interdit de nettoyer les palettes de peinture et verser n'importe quel produit (térébenthine, huile, acétone, white spirit et déchets de peinture), dans les lavabos, à Condé en Brie et à Château-Thierry,
- On est priés de ramener nos poubelles.
- L'atelier de peinture est là pour faire oublier les soucis quotidiens.
- Il est demandé à chacun de fournir une attestation de responsabilité civile. Sans ce document, l'inscription sera refusée.
- Il a été créé un tarif pour les personnes qui viennent uniquement exposer, sans participer aux ateliers.

RAPPEL Nous n'acceptons plus de tableaux encadrés avec des vitres pour les expositions ; c'est trop dangereux. Cette année, il y a eu de la casse.

Tarifs

Les cotisations 2022 pour les ateliers :

- Nouvelle inscription première année : 230€
- Réinscription : 200€
- Participation uniquement aux expositions:230€ annuels, en respectant le thème, trois tableaux maximum (attestation de responsabilité civile)
- Catégorie 1 : 120€ matériel non fourni
- Catégorie 2 : 230 € matériel de base
- Séance à la journée:30€ matériel non fourni
- SUR DEMANDE à Condé en Brie: Stage de trois jours consécutifs peinture, Carton, Photo (3 personnes minimum, matériel non fourni), 230 € le mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 16h.

Reportages dans L'E-Journal du sud de l'Aisne à titre gratuit :

Vous qui avez l'âme de reporters, l'association Bochages Productions, publiera vos articles sur l'E-Journal du sud de l'Aisne.

L'association n'est pas responsable des dommages pouvant subvenir à votre matériel de prise de vue, ainsi qu'à votre véhicule et vous-même. Nous ne prêtons pas de matériel.

Château-Thierry,

Les locaux sont toujours agréables pour l'atelier du mardi.

Nous remercions Monsieur le Maire ; Sébastien Eugène pour le prêt de ce local.

Condé en Brie

Nous remercions Monsieur le Maire de Condé en Brie ; Dominique Moïse de nous laisser l'atelier à notre disposition pour y pratiquer nos activités.

Je fais toujours un relevé à chaque ouverture et fermeture de l'atelier pour suivre notre consommation électrique. Au plus fort de notre consommation, nous sommes à 17 Kw/h l'hiver pour une température de 15° maximum.

Art-thérapie,

Nous travaillons toujours avec les papillons blancs.

Nous pratiquons la gouache, le feutre, les crayons de couleurs.

Site sudaisne.com

Notre site d'information est toujours à disposition gratuitement pour le calendrier de vos manifestations.

Cette année, nous n'avons pas pu faire les vœux de nos élus, mais espérons que l'année prochaine reprendra le cours de la vie.

Bien sûr, ces vidéos restent gratuites et diffusées sur internet uniquement par notre site:sudaisne.com

Nous avons maintenant quelques remerciements :

Nous remercions les Mairies, associations, artistes, particuliers, entreprises qui nous font toujours confiance et qui ont compris qu'on ne peut pas mettre n'importe quoi n'importe où, sur le net.

Une page est hébergée gratuitement :

La radio R2M Jean-Claude BOISSEAU pour sa collaboration avec notre association.

Un grand merci pour les annonces de Marc Boisseau, toujours pleines d'humour et largement diffusées sur R2M, ainsi qu'à Daniel Lambert d'autant en emporte la Marne, sans oublier l'Union (Frank Leroux), l'Axomois ; Dominique Bré et l'Axonais.

L'association Bochages Productions – les peintres de la plaine ne vit que par les cotisations et notre travail bénévole qui comprend : animation du site internet, ateliers peinture, art-thérapie, stages.

Nous gardons toujours le même état d'esprit de partage et de solidarité et ne pratiquerons jamais la langue de bois.

Le cahier de la vie des ateliers et les comptes-rendus des A.G. des années précédentes est à votre disposition.

Nous vous remercions de nous avoir consacré un moment pour assister à notre assemblée générale.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et malheureusement, le verre de l'amitié ne pourra pas encore être proposé cette année, il sera remplacé par des chocolats.

Ce compte-rendu sera envoyé, comme chaque année, sous pli recommandé à la sous-préfecture et la Mairie de Fontenelle en Brie, Dhuys et Morin en Brie. Vous trouverez ce compte-rendu sur sudaisne.com, rubrique association, bochages productions.

Nous ne faisons plus de copies, par respect pour l'environnement

En attendant des jours meilleurs et par précaution, chacun amènera ses propres ustensiles (tasse, essuie-mains, etc ...).